

**Mémoire du CLDEM déposé au  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
le 16 juin 2011**

**Projet d'évolution du réseau de transport du nord-est  
de la région métropolitaine de Montréal  
par Hydro-Québec TransÉnergie**

**À propos du CLDEM**

Organisme à but non lucratif, le Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM) a pour mission de favoriser le développement économique de la MRC Les Moulins. Le CLDEM est dûment reconnu par la MRC Les Moulins comme Centre local de développement conformément à la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. À titre de guichet multiservice, nous jouons un rôle de premier plan dans le démarrage, le développement des entreprises et la promotion des investissements. La stratégie de développement économique, dont nous sommes le maître d'œuvre, contribue à la compétitivité et à l'attractivité de la MRC Les Moulins.

La MRC Les Moulins, composée des villes de Terrebonne et Mascouche, profite d'un dynamisme économique enviable. La stratégie 2010-2012 vise à capitaliser sur ce succès en misant sur une économie à valeur ajoutée porteuse d'emplois qualifiés. La stratégie centre l'action sur les secteurs d'avenir et l'autonomie en emploi.

Parmi les initiatives récentes du CLDEM, soulignons la mise en place du Fonds de développement durable (F2D), lequel appuie les entreprises dans leur démarche d'obtention d'une certification environnementale relative aux bâtiments, à l'efficacité énergétique, aux procédés, aux produits, au recyclage ou à la gestion environnementale. Le CLDEM est lui-même certifié ICI on recycle par Recyc-Québec.

**Justification de notre intérêt à l'égard du projet**

Les ressources énergétiques étant un élément essentiel au développement économique, il nous apparaît important au CLDEM de prendre position sur ce projet. La MRC Les Moulins est un milieu en forte croissance. Elle participe à la vitalité économique de Lanaudière tout en étant reconnue comme étant un pôle de croissance à l'échelle métropolitaine.



Les infrastructures municipales, routières, de télécommunications et de transport en commun sont des incontournables en développement économique. Il en est de même évidemment pour les infrastructures énergétiques.

À titre illustratif, soulignons qu'une requête sur Google sous la formulation « Électricité et le développement économique » génère 4,4 millions de résultats sur Internet. L'équivalent en anglais (Electricity and economic development » en recense plus de 34,5 millions.

La démonstration n'est plus à faire. Nous n'avons qu'à penser aux effets de la tempête du verglas ici au Québec ou encore au « blackout » qu'a connu la Californie il y a quelques années. L'alimentation en électricité, la qualité de son signal et la robustesse des réseaux sont des incontournables.

À propos d'Hydro-Québec on peut lire sur Wikipédia que :

« Depuis sa fondation, Hydro-Québec joue un rôle déterminant dans le développement économique du Québec, par la taille et la fréquence de ses investissements, par le développement d'une expertise reconnue, notamment dans le domaine du génie-conseil, de la gérance de grands projets d'infrastructures et du transport de l'électricité, ainsi que par sa capacité à produire une grande quantité d'électricité à bas prix ».

Avec le projet, dont Hydro-Québec estime les retombées économiques à 120 millions \$, la société d'État poursuit son rôle structurant sur l'économie québécoise. Au-delà des retombées directes, elle assure l'alimentation en électricité à un vaste périmètre permettant à une portion importante de la métropole de contribuer à l'essor économique et à la qualité de vie de ses citoyens.

### **Nos préoccupations liées au projet**

Considérant les perspectives de développement de la MRC Les Moulins, il est impérieux de s'assurer de la capacité et de la qualité de la desserte hydroélectrique. Comme l'indique Hydro-Québec dans son bulletin d'information de mars 2010 portant sur le projet des postes Lachenaie et Pierre-Le-Gardeur,

« La clientèle du sud de Lanaudière est principalement desservie par les postes de Repentigny, de Terrebonne, de Mascouche, de Saint-Sulpice et de L'Assomption. Or ces postes ne suffiront plus à la demande à court et à moyen terme. De plus, le réseau à 120 KV, à Laval, est utilisé à pleine capacité. Le poste de Duvernay ne possède plus la capacité requise pour répondre à la demande.

Les postes Lachenaie et Pierre-Le-Gardeur sont intégrés au « Projet d'évolution de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal ». Bien que ceux-ci s'inscrivent dans un plus



vaste ensemble, notre position se limite à ces deux postes à être construits à Terrebonne dans le secteur Lachenaie.

Notre contribution porte principalement sur l'appréciation du développement récent ainsi que les perspectives de croissance.

La MRC Les Moulins connaît l'une des plus fortes croissances démographiques au Québec. La population actuelle est de l'ordre de 150 000. Elle était de 105 000 en 1996. L'Institut de la Statistique du Québec estime qu'elle franchira le seuil des 200 000 en 2031.

Selon une compilation rapportée dans « Le marché du travail de la MRC des Moulins », (Emploi-Québec et Service Canada, 2009) il y avait, en 2008, 3 739 établissements d'affaires dans la MRC Les Moulins. Sans nous y restreindre, nous suivons de façon plus spécifique l'évolution du secteur industriel à Terrebonne et à Mascouche. Les parcs industriels de la MRC Les Moulins regroupaient, en 2001, 306 entreprises. Ce nombre passait à 475 en 2010. Pour la même période, l'emploi dans les parcs industriels est passé de 6 945 à 10 420.

Cette vitalité économique s'est observée dans l'ensemble des secteurs d'activités comme en témoigne une compilation effectuée par la Communauté métropolitaine de Montréal (2011), selon laquelle les entreprises de la MRC Les Moulins procuraient 25 100 emplois en 2001 et 46 200 en 2010.

De 2006 à 2010 les valeurs des permis de bâtir dans Les Moulins ont été en moyenne de 360 millions \$ par année. Les perspectives de développement demeurent favorables dans les années à venir autant au niveau résidentiel que commercial, industriel ou institutionnel.

Le poste Lachenaie servira à appuyer le développement du secteur Est de Terrebonne. L'implantation récente du Centre hospitalier Pierre-Le-Gardeur, le méga centre, les espaces à bureau ainsi que le développement résidentiel, dont les tours à habitation, font que ce secteur connaît un boom important. D'autres espaces sont disponibles au développement et la gare Terrebonne du Train de l'Est viendra ajouter un nouvel attrait à ce périmètre.

Le poste Lachenaie, avec ses huit lignes de distribution, dont une ligne dédiée au poste de TQM, permettra d'alimenter ce secteur et desservira une portion de la MRC L'Assomption. Ce nouveau poste soulagera par le fait même les postes environnants. Le poste de Pierre-Le-Gardeur agira comme poste « source » et viendra solidifier le réseau d'alimentation sur l'ensemble de la MRC Les Moulins, appuyant ainsi le développement économique de tout le territoire.

Signalons que les derniers postes mis en service à Terrebonne et Mascouche remontent à 1993 (Mascouche) et 1996 (Groulx).



Ces ajouts à la capacité hydroélectrique permettent de capitaliser sur une source d'énergie propre et renouvelable. Alors que le bilan carbone est un enjeu planétaire, le Québec est privilégié de compter sur une telle source d'énergie.

Il est primordial que l'élan de la MRC Les Moulins puisse être soutenu par une alimentation énergétique de premier plan. En plus de permettre le développement résidentiel, l'infrastructure hydroélectrique vient également appuyer la création d'emplois. Dans Les Moulins la création d'emplois est plus rapide que la croissance de la population active. Ceci signifie que la MRC Les Moulins, avec une stratégie axée sur l'emploi et l'investissement, augmente son autonomie en emploi. De plus en plus de travailleurs domiciliés dans la MRC Les Moulins y travaillent. Il faut maintenir, voire même, accélérer cette tendance favorable au développement durable et à la qualité de vie de nos citoyens.

En ce qui concerne les emplacements pour les deux postes nous croyons que les solutions proposées par Hydro-Québec sont opportunes. Les sites retenus, dans le secteur Lachenaie au nord de l'autoroute 640, présentent le moins de contraintes quant à la cohabitation avec les autres fonctions urbaines et rurales et ils ont un impact moindre sur le paysage.

### **Notre position quant à l'autorisation**

**Considérant** la forte augmentation de la demande en électricité sur le territoire de la MRC Les Moulins;

**Considérant** les perspectives de développement pour les années à venir;

**Considérant** la stratégie de développement économique du CLDEM axée sur l'investissement et l'emploi;

**Considérant** l'importance du réseau d'alimentation en électricité et les investissements requis en vue d'exploiter ce potentiel;

**Considérant** les sites retenus par Hydro-Québec pour la localisation des postes Lachenaie et Pierre-Le-Gardeur;

**Considérant** que l'hydroélectricité est une énergie propre et renouvelable;

**Nous recommandons** qu'Hydro-Québec obtienne les autorisations requises en vue de construire les postes Lachenaie et Pierre-Le-Gardeur prévus dans le cadre du projet, et ce tel que soumis ou avec les ajustements que la Ville de Terrebonne souhaitera y apporter au plan de l'aménagement.





